



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 MAI 2025

1° Dénominations voies complémentaires – Base Adresse Locale (phase finale) :

En raison de création de nouvelles voies sans nom, dans le cadre de la loi 3DS, il est convenu de compléter la délibération 2025/05 prise lors de la séance du 3 février 2025.

Le conseil municipal, après avoir procédé à la dénomination de ces nouvelles voies complémentaires les adoptent et prononce leur classement dans le domaine public communal.

2° Contribution communale au financement des investissements relatifs à la création d'une infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) – Approbation du plan de financement :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le Syane engage le programme départemental de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire.

Afin de répondre aux besoins de la transition énergétique, la commune a demandé au Syane l'installation d'une borne de charge semi-rapide sur le territoire communal : la réalisation des études et des travaux correspondants s'élève à 8000€ HT.

Les coûts annuels d'exploitation, de maintenance et de supervision sont à la charge du Syane.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le montant de cette contribution communale et la réalisation du projet.

3° Demande d'autorisation pour l'attribution gratuite d'un barnum destiné aux associations locales :

Afin de conforter les petites communes (-2000 habitants) dans leur rôle d'appui et de coordination aux associations locales qu'elles abritent, le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes a mis en place depuis mars 2025 le dispositif « cession à titre gratuit de barnums aux petites communes » ; charge à elles de les stocker, les entretenir et les mettre à disposition à leurs associations locales.

La commune étant éligible à ce dispositif, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'en faire la demande auprès de la Région.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

4° Demande de subvention pour un projet d'investissement 2025 :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal le charge de solliciter auprès du Département, dans le cadre des amendes de Police 2025, une subvention pour le projet de sécurisation de la rue des Varchères.

5° Tirage au sort des Jurés d'Assises année 2026 :

Le conseil municipal procède au tirage au sort de trois personnes inscrites sur les listes électorales de la commune. Ces personnes figureront sur une liste départementale préparatoire ; une seule sera ensuite retenue pour faire partie de la liste définitive des Jurés susceptibles d'être appelés à siéger aux Assises.

6° Question diverse :

- « Course de caisses à savon », 3^{ème} édition, organisée par Festi 2000, qui se déroulera le samedi 31 mai 2025 de 10h00 à 19h00, route du Villard.